

Simulation d'examen

QCM Drone A1/A3 - Examen Télépilote - Réglementation aéronautique



QuizVds.it

NOM DE L'ÉLÈVE:

DATE ET HEURE:

01. Pour une captation d'images lors d'un événement privé, il est prudent de :

- a) Informer les personnes concernées et limiter la captation au besoin réel.
- b) Filmer sans prévenir pour garder des images naturelles.
- c) Conserver toutes les images brutes sans tri.
- d) Publier les images avant toute vérification.

02. Un réseau Wi-Fi public utilisé pour se connecter à son compte drone peut présenter :

- a) Aucun risque possible.
- b) Une meilleure stabilité garantie.
- c) Une exemption réglementaire.
- d) Un risque d'interception ou d'accès non autorisé.

03. La capacité d'une batterie exprime :

- a) une charge électrique
- b) une quantité d'énergie
- c) une intensité électrique
- d) une puissance électrique

04. Un aéronef voit un autre aéronef de même type sur sa droite en route convergente. Que fait-il ?

- a) Il modifie sa route pour passer derrière lui
- b) Il passe au-dessus de lui
- c) Il ne change pas sa route car il est prioritaire
- d) Il modifie sa route pour passer devant lui

05. Un circuit électrique est protégé d'une surintensité par :

- a) Un régulateur.
- b) Un transistor.
- c) Un alternateur.
- d) Un fusible.

Simulation d'examen

QCM Drone A1/A3 - Examen Télépilote - Réglementation aéronautique



QuizVds.it

06. Le choix d'une hauteur de retour automatique doit tenir compte :

- a) Des obstacles, du relief, du vent et de la limite réglementaire.
- b) Uniquement de la beauté de l'image.
- c) Uniquement du niveau de zoom.
- d) Uniquement du bruit.

07. La déclaration d'activité particulière doit être déposée auprès de :

- a) La mairie du lieu où se situe le siège de l'exploitant.
- b) La DGAC.
- c) La mairie du lieu où aura lieu l'activité.
- d) La préfecture.

08. Un changement de zone de vol pendant la mission impose :

- a) De continuer sans analyse.
- b) De désactiver les alertes.
- c) De voler hors vue directe.
- d) Une nouvelle vérification des restrictions et risques locaux.

09. Quelle est la masse maximale d'un UAS de classe C1 ?

- a) 250 g
- b) 4 kg
- c) 900 g
- d) 8 kg

10. Quelles sont les conséquences pénales lorsque l'on porte atteinte volontairement à l'intimité de la vie privée d'autrui en captant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de leur auteur, des paroles prononcées à titre privé ou confidentiel ou en fixant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de celle-ci, l'image d'une personne se trouvant dans un lieu privé ?

- a) 1 an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende
- b) 6 mois d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende
- c) 6 mois d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende
- d) 1 an d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende

Simulation d'examen

QCM Drone A1/A3 - Examen Télépilote - Réglementation aéronautique



QuizVds.it

11. Une prise de vue d'une personne dans un jardin privé peut porter atteinte :

- a) À la masse maximale au décollage.
- b) À la classe C du drone.
- c) À l'intimité de la vie privée.
- d) À la portée radio du drone.

12. Quelles sont les propositions exactes à propos des dispositifs de limitation de la hauteur exigés pour les drones non captifs ? 1) Ils informent le télépilote de la hauteur de l'appareil 2) Ils empêchent l'appareil de dépasser la hauteur maximale programmée 3) Ils sont obligatoires dans tous les scénarios opérationnels

- a) 2 et 3
- b) 1 et 2
- c) 1 et 3
- d) 1, 2 et 3

13. Un mot de passe robuste pour l'application de pilotage doit être :

- a) Identique au nom du drone.
- b) Long, unique et difficile à deviner.
- c) Partagé avec tous les passants.
- d) Noté sur le drone.

14. Quelles sont les propositions exactes concernant le dispositif de limitation de la hauteur ? 1) La hauteur est mesurée à chaque instant 2) La hauteur maximale est programmée 3) Lorsque la hauteur plafond est atteinte, l'autopilote maintient cette hauteur 4) Lorsque la hauteur plafond est atteinte, une alarme est déclenchée

- a) 1 et 2
- b) 1, 2 et 3
- c) 1, 2, 3 et 4
- d) 1

15. En cas de doute sur la conformité d'une zone, la procédure prudente est :

- a) Décoller rapidement.
- b) Demander au public.
- c) Se fier à une ancienne capture d'écran.
- d) Vérifier une source à jour ou renoncer.

Simulation d'examen

QCM Drone A1/A3 - Examen Télépilote - Réglementation aéronautique



QuizVds.it

16. Les vols sur l'emprise d'un aérodrome sans organisme de contrôle de la circulation aérienne ni service d'information de vol :

- a) Nécessitent l'accord de l'exploitant de l'aérodrome.
- b) Nécessitent un accord préalable de la DGAC.
- c) Sont possible sans autorisation particulière.
- d) Sont autorisé avec l'accord de l'aéroclub.

17. Une liaison radio de commande compromise peut conduire à :

- a) Une meilleure autonomie.
- b) Un QNH plus précis.
- c) Une meilleure qualité vidéo.
- d) Une perte de contrôle ou une commande non souhaitée.

18. Le système GPS NAVSTAR :

- a) Utilise 24 antennes relais sur l'ensemble du globe.
- b) Est limité à une couverture européenne et nord américaine.
- c) Ne couvre pas les zones polaires.
- d) Assure une couverture mondiale.

19. Le télépilote doit éviter de calibrer le compas :

- a) À proximité de masses métalliques ou de champs magnétiques importants.
- b) Sur un terrain dégagé.
- c) Avant le premier vol du jour.
- d) Avec une batterie suffisamment chargée.

20. Si une personne demande la suppression d'une image où elle est identifiable, il faut :

- a) L'ignorer si le drone volait légalement.
- b) Examiner la demande et y répondre selon le cadre applicable.
- c) Publier l'image plus vite.
- d) Changer le nom du fichier uniquement.

Simulation d'examen

QCM Drone A1/A3 - Examen Télépilote - Réglementation aéronautique



QuizVds.it

21. Les volumes particuliers (R, D, P) sont consultables sur des NOTAM, AIP, cartes et compléments aéronautiques qui permettent également de connaître :

- a) Les distances verticales maximales uniquement.
- b) Les limites verticales et horizontales.
- c) Les heures d'activité exclusivement.
- d) Les distances verticales et horizontales minimales.

22. L'AIC désigne :

- a) un aérodrome contrôlé
- b) une circulaire d'information aéronautique
- c) un certificat d'instrument aéronautique
- d) un contrôle d'aéronef en IFR

23. La distance de sécurité avec les personnes doit être adaptée :

- a) Uniquement à la couleur du drone.
- b) Uniquement à la marque.
- c) Uniquement au prix du drone.
- d) À la sous-catégorie, à la masse, au vent et au comportement du drone.

24. Votre système de vol embarqué fonctionne avec des batteries LiPo 6S, vous pouvez alors placer : 1 - deux batteries 3S en parallèle. 2 - deux batteries 3S en série. 3 - deux batteries 6S en série. 4 - deux batteries 6S en parallèle.

- a) 2 - 4.
- b) 1 - 2.
- c) 3 - 4.
- d) 1 - 3.

25. Concernant la catégorie Ouverte, quelle proposition est exacte ?

- a) La masse du drone est inférieure à 5 kg
- b) La masse du drone est inférieure à 10 kg
- c) La masse du drone est inférieure à 15 kg
- d) La masse du drone est inférieure à 25 kg

Simulation d'examen

QCM Drone A1/A3 - Examen Télépilote - Réglementation aéronautique



QuizVds.it

26. Quelles sont les conséquences pénales lorsque le télépilote d'un UAS de 800 g ou plus n'a pas présenté immédiatement l'attestation de suivi de formation et la preuve de l'enregistrement de l'aéronef en cas de contrôle ?

- a) Une contravention de première classe
- b) Une contravention de troisième classe
- c) Une contravention de deuxième classe
- d) Une contravention de quatrième classe

27. Quelles sont les propositions exactes à propos de la charge utile ? 1) La batterie fait partie de la charge utile 2) La batterie ne fait pas partie de la charge utile 3) Les capteurs font partie de la charge utile 4) Les capteurs ne font pas partie de la charge utile

- a) 2 et 4
- b) 2 et 3
- c) 1 et 2
- d) 1 et 3

28. La fonction de géovigilance ou geo-awareness aide le télépilote à :

- a) Voler sans préparation.
- b) Être alerté de certaines zones ou limitations.
- c) Remplacer l'attestation A1/A3.
- d) Identifier toutes les personnes au sol.

29. Une TMA est :

- a) Une zone de parachutage.
- b) Une région terminale de contrôle.
- c) Une fréquence d'urgence.
- d) Un service météo automatique.

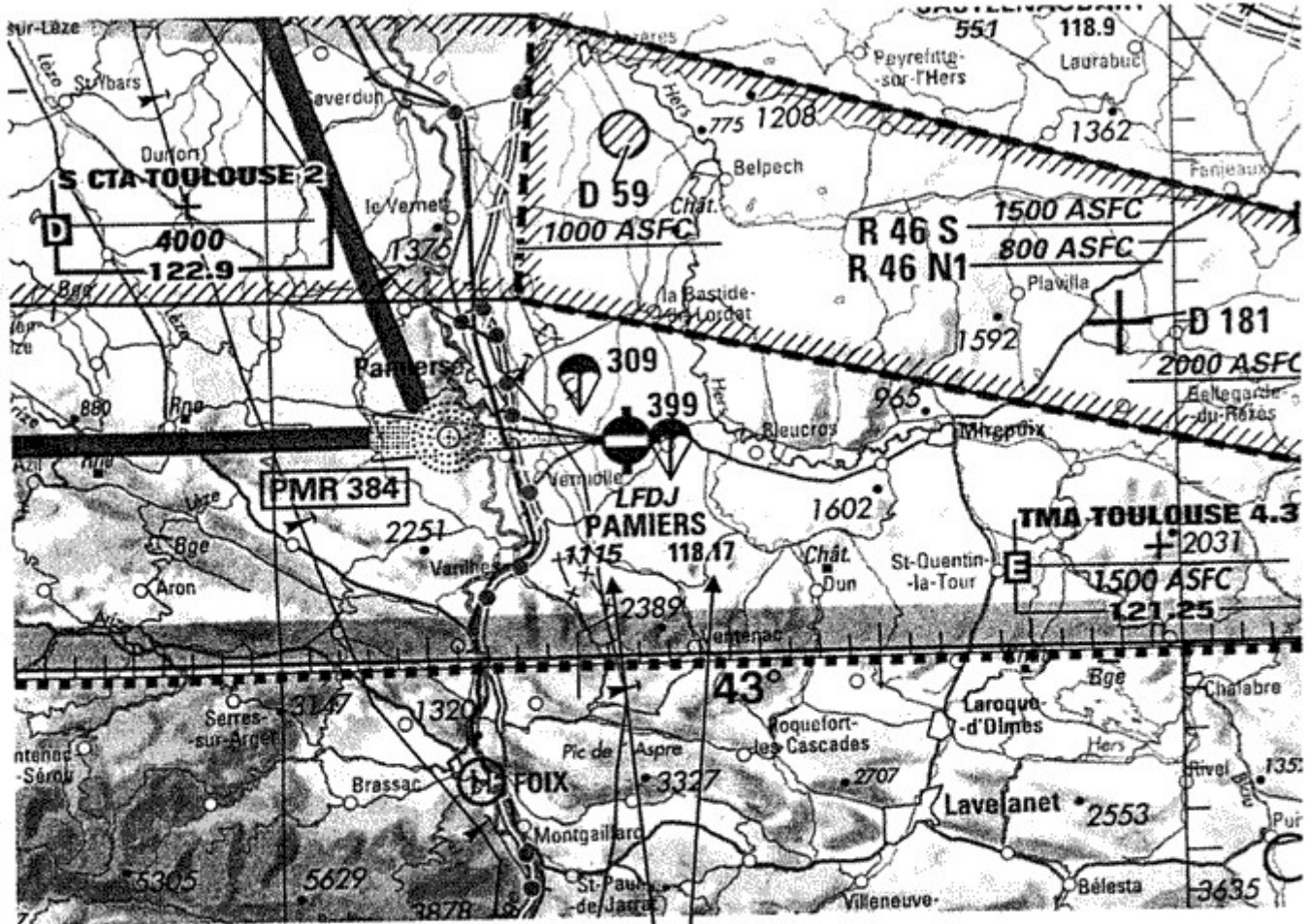
Simulation d'examen

QCM Drone A1/A3 - Examen Télépilote - Réglementation aéronautique



QuizVds.it

30. (Pour cette question, utilisez l'annexe 061-32552). Les indications chiffrées 1115 et 118,17 inscrites sous le nom du terrain de PAMIERS (LFDJ) représentent respectivement :



**Chiffres de
couleur bleue**

- a) Le code OACI de l'aérodrome et la fréquence d'utilisation IFR.
- b) La fréquence du locator et la fréquence tour, AFIS ou A/A.
- c) L'altitude de l'aérodrome et la fréquence tour, AFIS ou A/A.
- d) La fréquence d'utilisation IFR et le code OACI de l'aérodrome.

Simulation d'examen

QCM Drone A1/A3 - Examen Télépilote - Réglementation aéronautique



QuizVds.it

31. Une checklist avant vol sert à :

- a) Ralentir inutilement l'opération.
- b) Remplacer la formation.
- c) Réduire les oublis sur les points critiques.
- d) Autoriser le vol en zone interdite.

32. Sans rentrer d'autres paramètres, un GPS peut fournir directement au pilote :

- a) La vitesse et la direction du vent.
- b) Les coordonnées géographiques et la vitesse propre.
- c) La vitesse propre.
- d) La vitesse sol et l'heure UTC.

33. Le plan de vol opérationnel d'un vol simple devrait préciser :

- a) Le montage vidéo seulement.
- b) Le lieu, l'objectif, les limites, les risques et les actions d'urgence.
- c) La musique finale.
- d) La couleur du ciel uniquement.

34. En catégorie ouverte A1/A3, hors zone géographique plus restrictive et sans autorisation spécifique, la hauteur maximale générale de vol est de :

- a) 50 mètres.
- b) 120 mètres.
- c) 200 mètres.
- d) 100 mètres.

35. Le manuel d'exploitation (MANEX) est rédigé par :

- a) La Préfecture.
- b) Le télépilote.
- c) La DGAC.
- d) L'exploitant.

Simulation d'examen

QCM Drone A1/A3 - Examen Télépilote - Réglementation aéronautique



QuizVds.it

36. Pour réduire le risque d'atteinte à la vie privée, le télépilote peut :

- a) Voler au-dessus des jardins privés sans limite.
- b) Zoomer sur les fenêtres.
- c) Conserver les images brutes en ligne.
- d) Adapter le cadrage et éviter les personnes non concernées.

37. Pour protéger les données stockées sur une carte mémoire, il est recommandé de :

- a) La laisser dans le drone sans surveillance.
- b) Limiter l'accès, sauvegarder de manière sûre et effacer si nécessaire.
- c) La prêter à tout observateur.
- d) Publier son contenu pour éviter la perte.

38. La publication d'images prises par drone sur un réseau social doit être évaluée :

- a) Seulement si le drone pèse plus de 25 kg.
- b) Uniquement si la vidéo est longue.
- c) Uniquement si le vol est en A3.
- d) Au regard du droit à l'image et de la protection des données.

39. Une zone avec animaux sauvages ou domestiques nécessite :

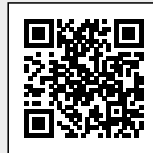
- a) Un survol bas pour les habituer.
- b) Un vol stationnaire prolongé au-dessus d'eux.
- c) Aucune précaution.
- d) Une distance suffisante pour éviter stress, fuite ou accident.

40. En cas de comportement anormal compatible avec une perturbation GNSS, le télépilote doit :

- a) Poursuivre la mission coûte que coûte.
- b) Monter au-dessus de 120 m.
- c) Reprendre le contrôle, réduire le risque et atterrir si nécessaire.
- d) Désactiver toutes les alertes.

Simulation d'examen

QCM Drone A1/A3 - Examen Télépilote - Réglementation aéronautique



QuizVds.it

41. Vous vous situez à une altitude de 150 m, à proximité d'une plateforme aéroportuaire dont l'altitude de référence est de 110 m. La distance "DA" est telle que votre hauteur maximale pour évoluer à proximité d'une piste est de 60 m. Votre hauteur de vol ne peut pas dépasser :

- a) 20 m.
- b) 30 m.
- c) 50 m.
- d) 10 m.

42. L'utilisation d'un aéromodèle de catégorie B nécessite :

- a) Une autorisation de vol délivrée par la mairie.
- b) Aucune autorisation préalable.
- c) Une autorisation de vol délivrée par la préfecture.
- d) Une autorisation de vol délivrée par la DGAC.

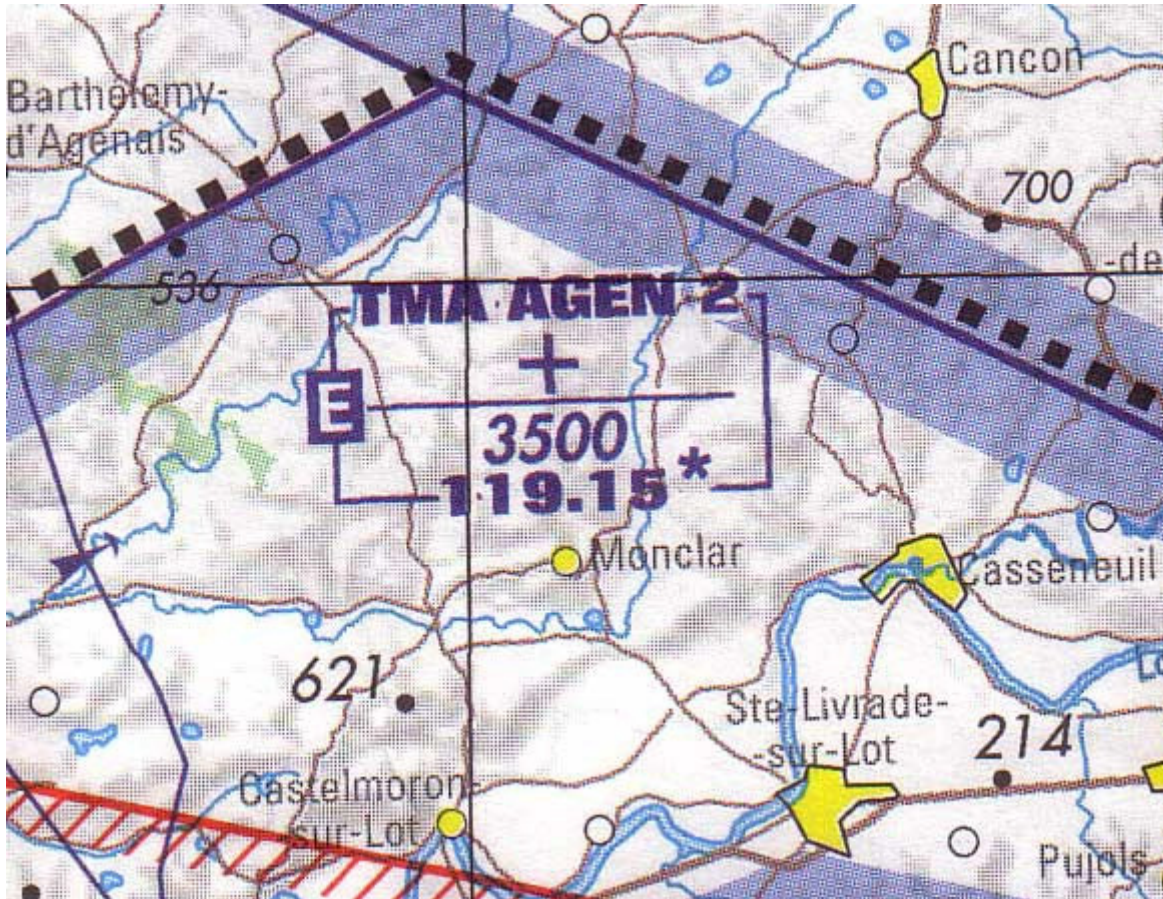
Simulation d'examen

QCM Drone A1/A3 - Examen Télépilote - Réglementation aéronautique



QuizVds.it

43. (Pour cette question, utilisez l'annexe 061-3419) L'astérisque accompagnant la fréquence de la TMA d'Agen (119,15*) signifie :



- a) Utilisation exclusive en langue française.
- b) Qu'elle n'est pas activée en permanence.
- c) Qu'un plan de vol est obligatoire pour tout atterrissage.
- d) Que l'utilisation en est réservée aux vols en IFR.

44. Quelles sont les propositions exactes à propos du centre de gravité de l'UAS ? 1) C'est le point d'application du poids 2) C'est le centre de symétrie de l'appareil 3) Il est défini à la construction de l'appareil 4) Il varie avec la charge utile

- a) 1 et 4
- b) 1 et 3
- c) 2 et 4
- d) 2 et 3

Simulation d'examen

QCM Drone A1/A3 - Examen Télépilote - Réglementation aéronautique



QuizVds.it

45. Le vol au-dessus d'une route fréquentée augmente le risque car :

- a) Les véhicules ne comptent pas comme tiers.
- b) Le bruit du drone diminue.
- c) Une chute peut provoquer un accident au sol.
- d) La route protège le drone du vent.

46. La précession du gyroscope d'un conservateur de cap est due à :

- a) La rotation terrestre.
- b) La température.
- c) La déclinaison magnétique.
- d) La déviation magnétique.

47. Quelles sont les conséquences pénales de l'utilisation d'un UAS dans des conditions d'utilisation non conformes aux règles édictées en vue d'assurer la sécurité ?

- a) 1 an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende
- b) 6 mois d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende
- c) 1 an d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende
- d) 6 mois d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende

48. Vous vous situez à 30 mètres d'altitude, à proximité d'un aérodrome dont l'altitude de référence est de 50 mètres et dont la hauteur de vol autorisée est limitée à 50 mètres. Vous pouvez voler jusqu'à une hauteur de :

- a) 70 mètres.
- b) 100 mètres.
- c) 20 mètres.
- d) 80 mètres.

49. L'unité utilisée pour mesurer l'intensité électrique est :

- a) Le volt.
- b) L'ohm.
- c) Le watt.
- d) L'ampère.

Simulation d'examen

QCM Drone A1/A3 - Examen Télépilote - Réglementation aéronautique



QuizVds.it

50. Selon la Convention de Chicago, au-dessus de son territoire, tout Etat membre peut interdire ou réglementer l'usage :

- a) Des films à projeter à bord.
- b) Des ordinateurs portables.
- c) Des appareils photographiques.
- d) Des téléphones portables.

51. Un espace aérien contrôlé est un espace :

- a) Dans lequel le service du contrôle est rendu à tous les aéronefs.
- b) Interdit aux aéronefs en IFR.
- c) Interdit aux aéronefs en VFR.
- d) Dans lequel le service du contrôle est rendu aux aéronefs contrôlés.

52. Une bonne mesure de sûreté avant revente d'un drone consiste à :

- a) Laisser les comptes connectés.
- b) Conserver les images personnelles sur la mémoire.
- c) Réinitialiser les accès et effacer les données personnelles.
- d) Désactiver toute mise à jour future.

53. L'indication d'un compas magnétique est affectée par : 1 - les masses magnétiques 2 - les masses métalliques ferreuses 3 - les masses métalliques non ferreuses 4 - les courants électriques continus

- a) 1, 2, 3.
- b) 1, 2, 3, 4.
- c) 1, 2, 4.
- d) 1, 3, 4.

54. La procédure en cas de batterie critique doit privilégier :

- a) La poursuite de la prise de vue.
- b) Le retour lointain.
- c) Le maintien en vol stationnaire.
- d) Un atterrissage sûr avant perte de puissance.

Simulation d'examen

QCM Drone A1/A3 - Examen Télépilote - Réglementation aéronautique



QuizVds.it

55. La catégorie ouverte concerne uniquement les UAS dont la masse maximale au décollage est inférieure à :

- a) 2 kg.
- b) 25 kg.
- c) 50 kg.
- d) 150 kg.

56. En cas d'apparition d'un aéronef habité à proximité, le télépilote doit :

- a) Monter pour mieux voir.
- b) Continuer la prise de vue.
- c) Se rapprocher pour filmer.
- d) Céder immédiatement le passage et réduire le risque.

57. En mode GPS sont utilisés :

- a) L'accéléromètre.
- b) L'altimètre et les gyroscopes.
- c) Tous les instruments.
- d) Le compas et le GPS.

58. L'activation des zones RTBA est consultable :

- a) Uniquement dans la documentation papier permanente.
- b) Dans les informations AZBA publiées par le SIA.
- c) Uniquement dans les METAR.
- d) Uniquement auprès du constructeur du drone.

59. En cas de perte de liaison, la procédure prévue doit :

- a) Être inconnue du télépilote.
- b) Toujours monter au-dessus de 120 m.
- c) Ignorer les obstacles.
- d) Conduire à une action prévisible comme retour, stationnaire ou atterrissage.

Simulation d'examen

QCM Drone A1/A3 - Examen Télépilote - Réglementation aéronautique



QuizVds.it

60. En cas de doute sur la diffusion d'une image de personne identifiable, la meilleure décision est de :

- a) Ne pas publier avant vérification ou accord approprié.
- b) Publier immédiatement.
- c) Changer uniquement le titre de la vidéo.
- d) Ajouter une musique pour masquer l'origine.

61. Dans un lieu privé, capter des paroles privées avec un drone peut constituer :

- a) Une atteinte à la vie privée.
- b) Une procédure normale en A1.
- c) Une simple donnée de navigation.
- d) Une exigence EASA.

62. Le partage d'images avec un client ou un tiers doit respecter :

- a) Uniquement la taille du fichier.
- b) La finalité prévue et les droits des personnes concernées.
- c) Uniquement le niveau de batterie.
- d) La couleur du drone.

63. Le vol dans les zones à statut particulier de type R ou D :

- a) Sont interdits.
- b) Ne nécessite aucune formalité particulière.
- c) Nécessite une autorisation préalable même en dehors des horaires d'activation possible.
- d) Nécessite une autorisation préalable pendant les horaires d'activation possible.

64. La conservation des images de drone doit être :

- a) Illimitée par défaut.
- b) Toujours interdite.
- c) Limitée à une durée cohérente avec la finalité.
- d) Obligatoirement de dix ans.

Simulation d'examen

QCM Drone A1/A3 - Examen Télépilote - Réglementation aéronautique



QuizVds.it

65. Avant de voler près d'un aérodrome ou d'une hélistation, le télépilote doit :

- a) Se fier uniquement au bruit.
- b) Vérifier les restrictions et renoncer si les conditions ne sont pas réunies.
- c) Voler plus bas sans vérifier.
- d) Se placer dans l'axe de piste pour être visible.

66. Lorsqu'un vol est effectué avec retour vidéo immersif, les risques principaux sont : 1) perdre la conscience de l'environnement autour du drone 2) être désorienté 3) perdre le contrôle en cas de dégradation du signal vidéo 4) oublier la vue directe réglementaire si aucun observateur n'assure la surveillance

- a) 1 et 2
- b) 2 et 3
- c) 1, 2 et 3
- d) 1, 2, 3 et 4

67. La zone de décollage et d'atterrissage doit être :

- a) Choisie au hasard.
- b) Dégagée, stable et éloignée des personnes non impliquées.
- c) Toujours au milieu d'une foule.
- d) Sous des câbles pour rester bas.

68. La déclaration d'activité de l'exploitant doit être renouvelée :

- a) Uniquement en cas de modification du Manuel d'Activité Particulière.
- b) Tous les 5 jours ouvrables.
- c) Tous les 12 mois.
- d) Tous les 24 mois ou lorsque l'activité de l'exploitant est modifiée.

69. Les câbles électriques sont dangereux car ils :

- a) Sont toujours signalés par le drone.
- b) Peuvent être difficiles à voir et provoquer une collision.
- c) N'existent pas en catégorie ouverte.
- d) Repoussent automatiquement les UAS.

Simulation d'examen

QCM Drone A1/A3 - Examen Télépilote - Réglementation aéronautique



QuizVds.it

70. L'indication « R 166 B 1500 ASFC » signifie que la zone réglementée 166 B s'étend verticalement :

- a) Du niveau de la mer jusqu'à 1500 ft AMSL.
- b) Du sol jusqu'à 1500 ft au-dessus de la surface.
- c) À partir de 1500 ft au-dessus du sol.
- d) Du sol jusqu'à 1500 m au-dessus de la surface.

Simulation d'examen

QCM Drone A1/A3 - Examen Télépilote - Réglementation aéronautique



QuizVds.it

Grille de Réponses

Comparez vos réponses avec la grille suivante et notez votre score !

01: A	02: D	03: A	04: A
05: D	06: A	07: B	08: D
09: C	10: D	11: C	12: D
13: B	14: C	15: D	16: A
17: D	18: D	19: A	20: B
21: B	22: B	23: D	24: A
25: D	26: A	27: A	28: B
29: B	30: C	31: C	32: D
33: B	34: B	35: D	36: D
37: B	38: D	39: D	40: C
41: A	42: D	43: B	44: A
45: C	46: A	47: C	48: A
49: D	50: C	51: D	52: C
53: C	54: D	55: B	56: D
57: C	58: B	59: D	60: A
61: A	62: B	63: D	64: C
65: B	66: D	67: B	68: D
69: B	70: B		

Simulation d'examen

QCM Drone A1/A3 - Examen Télépilote - Réglementation aéronautique



QuizVds.it

Formulaire de Réponses

Utilisez ce formulaire pour cocher vos réponses

01: _____	02: _____	03: _____	04: _____
05: _____	06: _____	07: _____	08: _____
09: _____	10: _____	11: _____	12: _____
13: _____	14: _____	15: _____	16: _____
17: _____	18: _____	19: _____	20: _____
21: _____	22: _____	23: _____	24: _____
25: _____	26: _____	27: _____	28: _____
29: _____	30: _____	31: _____	32: _____
33: _____	34: _____	35: _____	36: _____
37: _____	38: _____	39: _____	40: _____
41: _____	42: _____	43: _____	44: _____
45: _____	46: _____	47: _____	48: _____
49: _____	50: _____	51: _____	52: _____
53: _____	54: _____	55: _____	56: _____
57: _____	58: _____	59: _____	60: _____
61: _____	62: _____	63: _____	64: _____
65: _____	66: _____	67: _____	68: _____
69: _____	70: _____		